



La renouée japonaise

On y voit!



La renouée japonaise est une espèce exotique qui se trouve sur la liste des **100 plantes les plus envahissantes au monde!** Elle s'est déjà établie dans la ville de Granby et nous devons agir afin d'éviter sa propagation.

Pourquoi est-elle nuisible?

Cette plante réduit grandement la diversité végétale par sa croissance hâtive et par la sécrétion de toxines qui affectent les autres plantes.

La renouée japonaise se propage rapidement simplement par la **dispersion d'un bout de tige ou de racine**. Ses tiges sont tellement robustes qu'elles s'insèrent dans les fissures des chaussées et **percent les toiles de piscine!**

Ses impacts environnementaux sont nombreux, comme la diminution de la faune et de la flore du Québec.



Comment la reconnaître?

Tige

- Ressemble à un bambou
- 3 à 4 mètres de hauteur
- Verte tachetée de rouge
- Creuse
- Jusqu'à 4 cm de largeur
- Robuste



Fleurs

- Grappes de fleurs blanches qui apparaissent à la fin septembre



Feuilles*

- Alternes
- Non-dentées
- Lisses
- De 10 à 23 cm de longueur

* La configuration des feuilles peut changer selon les différentes espèces de renouée japonaise

Plusieurs méthodes existent pour contrôler la renouée japonaise, dont une méthode d'excavation qui implique une pelle mécanique. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du **Comité ZIP Jacques-Cartier**.

Réalisation



Comité ZIP Jacques-Cartier

©2014

Comité ZIP Jacques-Cartier
Tél : 514 527-9262
info@comitezijacquescartier.org
www.comitezijacquescartier.org
facebook.com/ZIPJC

Partenaires financiers



Canada Québec



Qui contacter

Division de l'environnement
Ville de Granby
Tél : 450 361-6000
environnement@ville.granby.qc.ca
www.granby.qc.ca

Granby
Ville rayonnante



Questions/réponses

Cette section sert à répondre adéquatement aux questions des citoyens concernant la renouée japonaise. Préalablement à la discussion, il faut **s'assurer qu'il s'agit bien de la renouée japonaise** en répondant à ces trois questions simples :

Q : Décrivez la tige de la plante

Verte tachetée de rouge, rigide et creuse.

En début de saison la tige est rouge, puis plus la plante grandit, plus la tige devient verte, large et rigide.

Q : Est-ce que le contour de la feuille est lisse ou denté?

Lisse

Q : Est-ce que les feuilles sont opposées ou alternes sur la tige?

Alternes

En cas de doute, faire parvenir une photo pour son identification.



Questions fréquemment posées

Q : Que dois-je faire ?

- 1 Signaler la présence de la renouée japonaise à votre municipalité. Vous pouvez aussi répertorier la colonie au Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs via l'outil *Sentinelles* (www.mddefp.gouv.qc.ca). Si vous désirez participer à la sensibilisation de cette plante, vous pouvez envoyer vos photos au Comité ZIP Jacques-Cartier.
- 2 Agir dans les plus brefs délais pour éviter sa propagation en l'arrachant.
- 3 Jeter tous les résidus de la plante (tiges, feuilles, racines, terre, etc.) dans des sacs noirs et les disposer dans la collecte des déchets. **NE PAS LA COMPOSTER** et ne pas la disperser dans l'eau.
- 4 Nettoyer tout l'équipement qui a été en contact avec la plante (gants, souliers, pelle, pneus de voiture, etc.).
- 5 Assurer un suivi rigoureux.

Q : Quels sont les impacts de cette plante sur l'environnement?

La renouée japonaise prend de l'expansion d'une année à l'autre. Elle réussit à s'adapter aux cours d'eau et au manque de lumière principalement au bord des boisés. Elle a aussi une capacité à créer de nouvelles colonies à plus de dix mètres de la colonie mère via son système souterrain. **Elle réduit grandement la diversité végétale où elle pousse.** La renouée japonaise a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire en diminuant les communautés d'insectes.

Q : Comment prévenir l'implantation de la renouée japonaise dans mon jardin?

- 1 Éviter de la planter dans votre jardin.
- 2 S'il y a une colonie de renouée japonaise à proximité de votre jardin, vous pouvez planter des **espèces indigènes**, notamment des espèces créant un ombrage telles que des arbustes, pour éviter son introduction.
- 3 Assurez un suivi régulier.

Q : Quels sont les avantages à planter les espèces alternatives suggérées dans la brochure?

Ces plantes ressemblent à la renouée japonaise, mais elles ne sont pas envahissantes. Elles sont de tailles et d'aspects semblables et leur floraison dure plus longtemps. De plus, la plantation de ces espèces prévient l'arrivée de la renouée japonaise en créant un ombrage qui lui est inhospitalier.

Q : Comment la renouée japonaise est-elle apparue au Québec?

La renouée japonaise est originaire d'Asie et elle a été introduite au Québec à la fin du XIX^e siècle comme plante ornementale.

Q : Pourquoi est-il déconseillé d'acheter ou d'échanger la renouée japonaise?

La vente de la renouée japonaise n'est pas interdite au Québec, mais elle est à éviter à cause de ses effets sur l'environnement. L'achat, la vente, la distribution ou l'échange de cette plante présente un grand nombre de répercussions telles que sa prolifération.